



Centre Intercommunal  
d'action sociale



SARLAT PÉRIGORD NOIR

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## 2016

*« La nature crée des différences,  
la société en fait des inégalités »*

*Tahar Ben Jelloun*

# SOMMAIRE

♦ PREAMBULE	3
♦ PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	4
♦ ORGANIGRAMME	5
♦ TABLEAU DES EFFECTIFS	6
♦ BUDGET	7
♦ REVUE DE PROJETS	9
♦ CALENDRIER	10
♦ ACCUEIL DES PUBLICS	11
♦ INSTRUCTION DES DOSSIERS D' AIDE SOCIALE LEGALE	12
♦ ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	13
♦ ACCOMPAGNEMENT DES SENIORS	18
♦ ACTION COLLECTIVE	19
♦ PLAN DE LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE	20
♦ RESIDENCE AUTONOMIE DU PLANTIER	22
♦ CONCLUSION	24

# PREAMBULE

Le CIAS Sarlat-Périgord noir anime une politique de lutte contre l'exclusion, de prévention, de développement social local et de coordination des acteurs locaux du secteur social, du logement et de l'énergie dans l'objectif de favoriser la réactivité, la cohérence et l'efficacité des interventions. C'est aussi un outil d'aide à la réflexion et à la prise de décision pour les travailleurs sociaux, les organismes partenaires et les élus communautaires.

L'involution du contexte social touche une part croissante de la population locale. Le nombre de demandes s'accroît toujours.

Les questions du renchérissement du coût de l'énergie nous ont conduit à développer un projet de prévention pilote au niveau national dont les effets frémissent déjà. Mais, ce type d'intervention requiert tout à la fois un élargissement des compétences techniques du chef de projet et une augmentation du nombre de visites à domicile.

Une augmentation progressive de la file active des personnes âgées requérant l'intervention du CIAS se constate. Le nombre de visites à domicile s'accroît.

Là encore, la réorganisation interne opérée mi-2015 visant à renforcer le temps de travail social tend à toucher maintenant ses limites et les temps d'attente pour obtenir un rendez-vous sont désormais installés aux alentours de 10 jours en moyenne avec des pics défavorables durant l'hiver. Ces conditions d'accueil et d'accompagnement sont évidemment en contradiction avec les précarisations qui s'accroissent et sont à corréliser avec l'accroissement des demandes. En trois ans la file active est multipliée par 2.

Une modification partielle des missions d'un travailleur social dédié à la coordination gérontologique a permis d'accroître le temps de travailleur social. 2.5 ETP sont au service du public. Une moyenne de 18 rendez-vous par semaine et par ETP est actuellement enregistrée. Nous sommes là dans la limite supérieure possible pour maintenir un accompagnement social de qualité. La réception des publics conduit nécessairement à des suites administratives devenant elles mêmes de plus en plus longues et difficiles pour des raisons tenant d'une part à la complexité des situations ou s'entremêlent différentes problématiques mais aussi et peut être surtout du fait de la mise en place de plateformes d'accès aux droits qui éloignent de plus en plus nos publics d'une accessibilité autonome.

Par ailleurs, les contraintes budgétaires pesant sur la collectivité impliquent que le CIAS recherche des solutions d'amélioration du service rendu au public et maîtrise l'évolution de son budget. L'amélioration de la performance de l'action sociale locale est à ce titre un autre des enjeux majeur de cet établissement pour 2017 et 2018 car bien que la croissance d'activité se constate, l'écart entre le public servi et le nombre de foyers au seuil de pauvreté potentiellement à servir, reste important comme les analyses des besoins sociaux l'ont déjà souligné.

# PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

## POPULATION DU TERRITOIRE

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale créé en Janvier 2010.

Il est une personnalité morale de droit public, dispose d'un Conseil d'Administration, présente un budget autonome et dispose d'un tableau des effectifs différent de celui de la Communauté de communes

Nom Commune	Population
	Totale
Beynac et Cazenac	569
Marcillac Saint Quentin	817
Marquay	594
Proissans	980
La Roque Gageac	439
Saint André Allas	846
Sainte Nathalène	594
Saint Vincent de Cosse	374
Saint Vincent Le Paluel	273
Sarlat La Canéda	9 963
Tamniès	386
Vézac	634
Vitrac	905
<b>TOTAL</b>	<b>17 374</b>

**Président :** Jean-Jacques de Peretti, Président de la Communauté de Communes SPN

Vice-Présente : Marie Louise MARGAT

<i>Membres élus</i>		<i>Membres nommés</i>	
<i>Noms</i>	<i>Communes</i>	<i>Noms</i>	<i>Représentations</i>
Marie-Louise MARGAT	Sarlat-La Canéda	Alain BERON	La Main forte
Marlies CABANEL	Sarlat-La Canéda	Ariane de GERARD	Vitrac
Marie-Pierre DELATTIGNANT	Sarlat-La Canéda	Daniel DOUBLIER	Beynac et Cazenac
Jean-Marie CHAUMEL	St Vincent de Cosse	Michel HUGUET	Tamniès
Sophie COLLARDEAU-TRICHET	Sarlat-La Canéda	Solange LAMOTHE	St André Allas
Jean-Fred DROIN	Sarlat-La Canéda	Mellys LINDSTRÖM	La Roque Gageac
Christian LAMOUREUX	Vitrac	Michel MAURY	Personnes handicapées
Jeannine NICOLAS	St Vincent Le Paluel	Marie Françoise SAULIERE	Personnes Agées
Jérôme PEYRAT	La Roque Gageac	Colette SOUMEYROU	Marquay
Patrick SALINIE	St André Allas	Roland THEIL	Sarlat-La Canéda
Benoit SECRESTAT	Proissans	Valérie VIDAL	Proissans

# ORGANIGRAMME

## Organigramme de l'établissement principal du CIAS

**Jean-Jacques de Peretti**  
Président du CIAS, Président de la Communauté de communes, Maire de Sarlat-La Canéda

**Direction générale Mutualisée**  
Patrice MARTIN : DGS  
Jean-Luc MONTET : DGA

**Direction du CIAS** : Jean-Luc RAULET  
**Assistante de direction** : Martine Constant

Accompagnement des seniors	Accueil du public	Action sociale	Administration
<b><u>Coordination gériatologique et accompagnement des seniors</u></b> Corinne DEMOURANT Michèle JANKOWSKI	<b><u>Service d'accueil du public</u></b>  Dany BEAUVAIS Flamine ROSTAND	<b><u>Service social de proximité</u></b>  Céline DAGNAS Sandrine FONTOURCY	<b><u>Ressources Humaines</u></b> Service associé CIAS/CCSPN/Ville de Sarlat  Corinne MACHADO
<b><u>Service de restauration des seniors :</u></b> <i>Portage de repas à domicile :</i> Didier SAUTE <i>Restaurant du Plantier :</i> Cathy MARTY	<b><u>Aire des gens du voyage</u></b> Didier FELIX		
<b>EHPAD DU PLANTIER</b>  <b><u>Directeur</u></b> Julien MOURET  Médecin : 0,3 ETP 37 ETP Titulaires			

# TABLEAU DES EFFECTIFS

## AGENTS TITULAIRES

Grades ou emplois	Catégorie	Poste	Effectifs pourvus	Dont temps non complet
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>				
Attaché principal	A	1	1	
Rédacteur principal 1ère cl	B	2	2	
Adjoint administratif ppal 1ère cl	C	1	1	1
Adjoint administratif 1ère cl	C	1	1	
Adjoint administratif 2ème cl	C	3	3	
<b>FILIERE MEDICO SOCIALE</b>				
Assistante socio-éducative principale	B	1	1	1
Infirmier Hors classe	A	2	2	
Infirmier Classe supérieure	A	0	0	
Infirmier Classe normale	A	0	0	
Auxiliaire de soins Principal 1ère cl	C	1	1	
Auxiliaire de soins Principal 2ème cl	C	10	9	
Auxiliaire de soins 1ère cl	C	1	1	
Agent social 2ème cl	C	6	6	
Agent social 1ère cl	C	1	0	
<b>FILIERE ANIMATION</b>				
Adjoint Animation 1ère cl	C	2	2	
Adjoint Animation 2ème cl	C	0	0	
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>				
Agent de maitrise	C	1	1	
Adjoint technique principal 1ère cl	C	1	1	
Adjoint technique principal 2ème cl	C	1	1	
Adjoint technique 1ère cl	C	2	1	
Adjoint technique 2ème cl	C	11	11	1
<b>TOTAL :</b>		<b>48</b>	<b>45</b>	<b>3</b>

## AGENTS NON TITULAIRES

Grades ou emplois	Catégorie	Poste	Effectifs pourvus	Dont temps non complets
Directrice de projet (Attaché)	A	1	1	
Directeur Maison de retraite (Attaché)	A	0	0	
Médecin hors classe	A	0	0	
Infirmier soins généraux cl normale	A	1	1	
Infirmier classe normale	B	1	1	
Auxiliaire de soins 1ère cl	C	2	2	
Adjoint administratif 2ème classe	C	0	0	
Agent de maitrise	C	1	1	
Adjoint technique 2ème classe	C	0	0	
<b>TOTAL :</b>		<b>6</b>	<b>6</b>	

# BUDGET

## FLUCTUATION BUDGÉTAIRE SUR 3 ANS

DEPENSES	2014	2015	2016
Frais généraux (€)	337 721.60	473 001.11	374 310.06
Frais de personnel (€)	498 601.00	556 727.86	554 865.00
Autres charges			123 115.00
Investissement (€)	99 245.65	14 838.73	689 396.31
Total (€)	935 568.25	1 044 567.70	<b>1 741 686.37</b>

## FINANCEMENT DE L'ETABLISSEMENT SUR 3 ANS

RECETTES	2014	2015	2016
Excédent reporté (€)	0,00	116 388.32	65 559.63
Produit des services (€)	226 500,00	266 480.02	276 571.50
Remboursements personnel (€)	7 000,00		9 920.00
Subvention CCSPN (€)	625 000,00	660 000.00	645 000.00
Autres subventions (€)	79493,12	55 210.71	65 132.00
Investissement (€)	99 245,65	57 301.00	679 503.24
Total (€)	1 037 238,77	1 155 380.05	<b>1 741 686.37</b>

## RESULTAT DE L'EXERCICE 2016

	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
<b>Recettes</b>			
Prévisions budgétaires (€)	679 503.24	1 052 290.06	1 731 793.30
Titres de recettes émis (€)	235 118.20	935 701.64	1 170 819.84
Excédent antérieur reporté (€)	9 893.07	55 666.56	65 559.63
Recettes totales (€)	245 011.27	991 368.20	1 236 379.47
<b>Dépenses</b>			
Autorisations budgétaires (€)	689 396.31	1 052 290.06	1 741 686.37
Mandats émis (€)	57 167.59	933 342.87	990 510.43
Déficit antérieur reporté (€)			
Dépenses totales (€)	57 167.59	933 342.87	990 510.43
<b>Excédent (€)</b>			
	187 843.68	58 025.33	245 869.01
<b>Déficit (€)</b>			
		-	-

# BUDGET

Le budget exécuté en 2016 s'établit à 935 000€. Une partie de la ressource est abondée par une subvention de la CCSPN (660 000€ en 2015, 645 000€ en 2016).

La contribution communautaire ne correspond pas à la progression de l'activité. Des économies ont été réalisées sur les contrats et les fournitures

La stabilité budgétaire a été garantie par des modifications du règlement intérieur, (révision du barème des aides facultatives.)

La stabilité budgétaire ne reflète pas la progression d'activité. En 2016 malgré la baisse de la dotation et des recettes, l'accroissement du nombre de familles bénéficiaires de Chèques d'Accompagnement Personnalisé (322 contre 258 en 2015), l'exercice 2016 est en dessous du budget prévisionnel et demeure excédentaire .

## **Un déficit de recettes de l'ordre de 78 000€ par rapport au BP2016**

- Inflexion du nombre de repas livrés ( 20 000)
- AGAA (aide à la gestion de l'aire des gens du voyage, : baisse de 38 000€ / la dotation 2014. Cette subvention est basée depuis 2015 sur la fréquentation en années n-1.

## **Des économies par rapport à l'exploitation 2015:**

- ◆ sur les énergies **2 500€**, sur les contrats et prestations **3 000€**, sur les locations immobilières en renonçant à un 3<sup>ème</sup> ALT , sur l'entretien des terrains, sur les frais d'affranchissement et de télécommunication .

## **Un emprunt de 195 000 € lié au transfert de gestion de l'EHPAD du Plantier**

- ◆ Permettant de traiter l'ensemble des opérations préparatoires
  - \* Métrage et parcellisation cadastrale
  - \* Frais des actes
  - \* Rénovation et mise en conformité des installations de sécurité incendie et de sécurité alimentaire
  - \* Mise en conformité de l'accessibilité ( agenda Adap)

# REVUE DE PROJETS

Thématiques	Projets	Echéances	Avancement
<b>Modernisation des outils de communication du CIAS</b>	Borne internet	octobre	
	Site Web	1er trimestre 2017	
	Borne Wifi AGDV	Janvier 2017	
	Newsletter CIAS	juin et novembre	
<b>Adaptation de l'accueil</b>	Emploi Civique	Juin 2017	
	Ecrit sur l'accueil	Décembre 2017	
	Incitation des gens du voyage à l'entretien du site	2017	
<b>Développement de l'action sociale</b>	Précarité énergétique <ul style="list-style-type: none"> <li>Montage des projets</li> <li>Accompagnement des usagers</li> </ul>	2017 et suivantes	
	participation des habitants	2016	
	Evolution du dispositif bon de Noël : Chèques Cadeaux	2016	
<b>Evolution des politiques en faveur des séniors</b>	CVS R autonomie	2016	
	évolution restaurant du Colombier	Janvier 2017	
	mise en œuvre de la résidence autonomie	Décembre 2016	
	ALT à la résidence autonomie	2017/2018	
	1/2ETP à la résidence autonomie	Janvier 2017	
<b>Modernisation de supports de travail</b>	évaluation des usages et outils adaptés à l'accueil: nouvel outil pour la file active sociale en cours de travail	Décembre 2016	
<b>Projets partenariaux</b>	filière gériatrique	2017...	
	Planning partagé : partenaires-géronto	2016	
	aide alimentaire	Réunion annuelle	
	Essaimage des plateformes de lutte contre la précarité énergétique	2016	
	Jardins des Hespérides	2017	
	AGIR-ARCO—Après midi culturelle des séniors	Décembre 2016	
	Téléassistance résidence autonomie	Octobre 2016	

 Réalisé

 En cours

# PRINCIPAUX EVENEMENTS 2016

## JANVIER :

- \* Après-midi culturelle des seniors : 245 entrées

## MARS :

- \* 1ère journée sur les économies d'énergies à Saint Vincent le Paluel

## AVRIL :

- \* 2ème journée sur les économies d'énergies à Vitrac

## MAI :

- \* 1er comité de pilotage pour le transfert de gestion de l'EHPAD du Plantier
- \* 1er comité de pilotage violences intrafamiliales

## JUIN :

- \* Réunions partenariales sur l'aide alimentaire et gérontologique
- \* Inauguration des Jardins de la Colombe

## NOVEMBRE :

- \* soirée sur le thème des violences faites aux femmes (co-organisation CIAS-DDCSPP-UTCD-ATELIER)

## DECEMBRE:

- \* Après-midi culturelle des seniors : 450 entrées
- \* Mise en place des chèques cadeaux en partenariat avec les commerces locaux,
- \* Acquisition de l'EHPAD

# ACCUEIL DES PUBLICS



	2015	2016	Progression
Accueil du public	9 073	11 493	27%
répartition			
- accueil physique :	5 565	6 537	17 %
- accueil téléphonique	3 508	4 956	41 %

## Dossiers instruits à l'accueil

	2015	2016	Progression
Cartes Sésame	71	53	-25%
Passages domiciliation	648	704	9%
Domiciliation Courrier Arrivée	1 376	1 556	13%
Domiciliation Courrier Retour	192	332	73%
Traitement du courrier Arrivée	2 012	1 601	-20%
Traitement du courrier Départ	2 364	1 363	-42%
Téléphone public	243	186	-23%

Augmentation significative de l'accueil : + 27 %, soit un accueil toutes les 8 minutes.

Une borne internet avec accès aux sites des services publics a été installé à l'accueil

## Aire des gens du voyage

	2015	2016
Nbre de jours d'occupation	578	1 424
Pourcentage d'occupation	11%	24%
Recettes des droits d'occupation	1 043 €	2 270 €
Consommation d'eau (m <sup>3</sup> )	98	250
Eau : montant perçu	541 €	1 017 €
Consommation d'élec (kw/h)	3 273	13 031
Electricité : montant perçu	851 €	2 085 €
Dépenses de travaux d'entretien	5 127 €	17 326 €
Subvention : CG + CAF	72 054,72 €	34 272,42 €

# INSTRUCTION DES DOSSIERS D'AIDE SOCIALE LEGALE

## PRINCIPES GENERAUX

Les CCAS/CIAS participent à l'instruction des demandes d'aide sociale et les transmettent aux collectivités concernées (Conseil Départemental). L'établissement du dossier et sa transmission constituent une obligation. (Art 137 du code de la famille et de l'aide sociale)

Les attributions obligatoires (art L264-1 à L 2649 et D264-1 CASF)

- La procédure de domiciliation, L123-5 et L131-1 CASF
- L'instruction des demandes d'aide sociale légale,
- L'aide médicale de l'état,
- La CMU,
- La lutte contre les exclusions.

Le CCAS/ CIAS constitue et tient à jour un fichier des personnes bénéficiaires d'une prestation d'aide sociale légale ou facultative résidant sur le territoire de la communauté de commune. Les informations nominatives contenues dans ce fichier sont protégées par le secret professionnel. L261-4 CASF

Ces dossiers sont instruits par **l'ensemble des travailleurs sociaux** de l'établissement et sont donc transversaux au service.

dossiers d'aide sociale instruits par le CIAS	2015	2016
APA	99	144
EHPAD	34	34
FIPS	6	3
Hébergement - Foyer	29	9
Accueil de jour	3	3
Aide ménagère invalidité	7	-
Aide ménagère Personnes Agées	4	5
S.A.V.S. (Service à la vie Sociale)	42	-
ASPA (allocation de Solidarité pour personnes âgées)	8	-
AAH (Allocation Adulte Handicapé)	9	27
Dossiers MDPH	55	49
	<b>296</b>	<b>268</b>

# ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

*« Traitez les gens comme ce qu'ils devraient être, vous les aiderez à devenir ce qu'ils peuvent être » Goethe.*

	2015	2016
Nombre de foyers suivis	507	600
Nombre de rendez-vous	1839	2100
Accompagnement individuel		
Domiciliation	78	83

67% de l'activité d'un travailleur social dédié à l'action gériatrique a été mobilisée par l'action sociale.

**Le CIAS fait face à un accroissement fort et régulier des demandes d'accompagnement de foyers socio-économiquement fragilisés en redistribuant 2/3 d'ETP de l'action gériatrique au profit de l'accompagnement social:**

- annulation du suivi des ateliers de prévention contre la perte d'autonomie,
  - délestage de l'organisation du spectacle des aînés vers des partenaires privés
- ont été des solutions permettant d'organiser la prise en charge de cette surcharge. Mais cela prive

## **PROJET INNOVANT PILOTE AU NIVEAU NATIONAL:**

### **LA PLATEFORME DE LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE**

8 Visites à domicile sociotechniques effectuées

Ce dispositif commence à prendre son essor en 2016

# ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

## Orientations et dossiers constitués

ENERGIE	2015	2016
FSL énergie	40	30
Chèques d'accompagnement SOGEDO	-	10
Commission précarité VEOLIA	24	24
Secours fondation Abbé Pierre	-	3
Tarifs sociaux énergie	5	4
Orientation VAD diagnostic du logement	1	10

LOGEMENT	2015	2016
Orientation hébergement urgence	4	3
Medialoc	-	2
Orientation indécence	3	8
FSL accès/maintien	32	25
Secours fondation Abbé Pierre	-	2
Procédures d'expulsion	40	42

ALIMENTATION	2015	2016
Epicerie sociale	148	91
Orientation association caritative	32	40

MOBILITE	2015	2016
Garage social	7	7
Ticket bus Périgueux	21	42

BUDGET	2015	2016
Surendettement	6	7
Microcrédit		11
Dont -aide à la mobilité		3
-budget		8

SANTÉ	2015	2016
CMU/AC	21	26
Orientation GEM	2	4
Mesure de protection	2	3
Aide financière CPAM/caisse de retraite	-	7

L' évaluation quantitative du nombre de dossiers suivis n'est qu'un indicateur très partiel d'un parcours d'accompagnement social de la personne : Il mobilise bien davantage que leur simple instruction et l'accroissement des temps de suivis administratifs pour résoudre des difficultés polymorphes est de plus en plus patent

# ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

## INSERTION DES JEUNES

**Objectif du logement temporaire :** Favoriser l'insertion des jeunes (18-25 ans) par un accès et un accompagnement social lié au logement.

**Texte de référence :** loi du 31 décembre 1991. Le dispositif ALT (Aide au Logement Temporaire) s'adresse à un public relevant du PDALPD (Plan Départemental d'Aide au logement des Personnes Défavorisées). Cette solution vise à permettre à des jeunes en difficulté, d'être logés temporairement. Cet hébergement permet d'engager un accompagnement social soutenu visant l'insertion sociale et professionnelle et la préparation d'un projet de logement, en relation avec les partenaires sociaux du territoire.

	2015	2016
Nombre de jeunes hébergés	7	4
Nombre de jours d'occupation	350	709
Suivi fait avec partenaire	Itinérance	Itinérance/ MLPN
Orientation en fin d'hébergement	2 situations hébergées chez des amis 3 situations en autonomie	2 en cours 1 hébergement familial 1 hébergement associatif

# ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

## AIDES FACULTATIVES

### • PRINCIPES GENERAUX DE L'AIDE SOCIALE FACULTATIVE

A la différence de l'aide sociale légale, l'aide sociale facultative n'a aucun caractère obligatoire et relève de la libre initiative des CIAS. L'aide sociale facultative présente un caractère subsidiaire, elle intervient en dernier ressort, seulement après que le demandeur ait épuisé toutes les autres possibilités d'aides légales ou extra-légales.

Il convient d'établir une distinction entre :

1. Le secours qui s'exprime dans l'urgence.
2. L'aide qui peut intervenir après une période d'instruction du dossier .

Le CIAS peut intervenir sous différentes formes :

- Prestations non remboursables (facture énergie, eau, assurance, loyer...),
- Prestations en nature (chèques d'accompagnement personnalisés).

Accordés généralement dans le cadre de l'urgence à des personnes momentanément privées de ressources, les secours permettent de faire face aux besoins élémentaires du quotidien.

Ces dossiers sont instruits par l'ensemble les travailleurs sociaux de l'établissement et examinés en commission consultative.

#### SECOURS

Le CIAS peut aussi soutenir l'accès et le maintien dans le logement (impayés d'énergie, assurance, loyer...) mais aussi l'accès aux soins, aux droits, au transport, aux vacances... et favoriser ainsi l'insertion.

Nombre d'aides accordées	2015	2016
Aide à la mobilité	28	17
Aides à l'énergie	67	61
Aides au logement	17	18
Autres	6	13
	<b>118</b>	<b>109</b>

### **Renforcement du nombre de travailleurs pauvres et de familles dans la file active du CIAS**

#### La nature des ressources des demandeurs :

15% retraités, **30% attributaires du RSA**, **30% salariés (20% en 2015)** 10% personnes sans ressources, 10% allocataires de l'ARE, et 5% personnes bénéficiant de l'AAH.

#### Composition familiale des demandeurs :

##### Personnes seules :

2015: 65; : **2016: 43**

##### Familles monoparentales avec un ou plusieurs enfants :

2015 : 37 / **2016 : 28**

##### Couples avec enfants :

2015 : 21 / **2016 : 25**

##### Couples sans enfant :

2015 : 5 / **2016 : 13**

## 431 foyers aidés financièrement

Montant total des aides délivrés par le CIAS en 2016 : **75 516 €**

- ◆ 8% du budget

175€/an/foyer d'aide financière directe délivrée ( secours et besoins élémentaires)

**Soit une aide matérielle moyenne de 14,6€ par mois et par famille.**

**60% de la file active du CIAS accompagnée par les travailleurs sociaux du CIAS ont été attributaires aussi d'une aide ou d'un secours financiers**

### • CHEQUES D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

Ce dispositif permet l'accès à l'énergie, au gaz (transport, chauffage, cuisson) et à l'alimentation. Il est destiné aux personnes momentanément sans ressource et permet de prévenir le risque d'exclusion. Ce sont des aides accordées sur évaluation d'un travailleur social du CIAS. Ces aides correspondent à une situation de besoin immédiat.

CHEQUES D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE	2015	2016
Nombre de personnes	258	322
Coût (en €)	32 184 €	41 784 €

- \* 30% de progression de la file active de l'aide aux besoins de première nécessité ( chèques d'accompagnement personnalisé , CAP)

Après un accroissement de **40%** en 2015 de cette forme d'aide l'évolution de la file active en 2016 confirme cette tendance (+25%) et vient souligner la précarisation d'un nombre plus important de foyers. Le CIAS a cependant réussi à réguler le montant attribué par foyer ( 129€/an en 2016 contre 124€ en 2015)

### • CHEQUES CADEAUX

Cette nouvelle initiative a rencontré la satisfaction du public attributaire. Etablie sur un conventionnement avec les commerces locaux elle est encore à affiner car le traitement des opérations financières est trop conséquent et extrêmement chronophage. Le CIAS ne pourra pas renouveler ce dispositif sans trouver des modalités opérationnelles plus performantes.

	2015 « Bons de Noel »	2016 CHEQUES -CADEAUX
Nombre de personnes	223	356
Coût total	12 216 €	17 970 €
	54.8€/foyer	54 €/foyer

# ACCOMPAGNEMENT DES SENIORS

Les ateliers de prévention de la perte d'autonomie ont été confiés en gestion directe aux prestataires car leur gestion est devenue impossible à conduire face à l'accroissement de la file active sociale 3500€ de recettes en moins.

Les ateliers se poursuivent à raison de deux fois par semaine.

**Le nombre de visites à domicile progresse de 10% . En territoire rural c'est une activité essentielle mais chronophage. C'est un indicateur général de l'augmentation des situations de dépendance.**

Le nombre de foyers seniors venant en rendez-vous au CIAS s'infléchit. Le conseil et l'information téléphoniques se développent en parallèle. Le CIAS ne comptabilise pas encore ces temps d'accompagnement .

- ◆ **Accueillir , informer, orienter et accompagner le public senior** afin de favoriser le maintien à domicile.

	2015	2016
Visites à domicile	192	216
Rendez-vous des usagers au CIAS	881	372
Nombre de foyers suivis	356	280
Autres dossiers (ACS-MAS-Foyer logement, CARSAT, Bien vieillir, associations caritatives)	42	75

- ◆ **Restauration à domicile:** Préserver et maintenir l'autonomie de la personne à son domicile

	2015	2016
Nouveaux dossiers	67	58
Nombre de commissions	22	28
Nombre de modifications des commandes	568	282
Nombre de facturations/encaissements	2 120	1962
Nombre de personnes bénéficiant du service	235	243
Nombre moyen de repas par jour	59	55
Facturation de la prestation	197 576 €	176 911 €
Participation de l'usager	222 330 €	203 850 €
Coût moyen du repas	9,19 €	8,78 €
Nombre de repas portés annuellement	<b>21 497</b>	<b>20 008</b>

- ◆ **Améliorer la mobilité des seniors sur le territoire CCSPN:** convention avec les entreprises locales de taxi. Prestation soumise à des conditions de ressources.

- ⇒ 132 personnes concernées
- ⇒ Participation de l'usager: 1 443 €
- ⇒ Facturation de la prestation : 4 866 €
- ⇒ Coût: 3 423 €

# ACTION COLLECTIVE

## Le jardin partagé

Le CIAS de Sarlat a souhaité apporter son appui à la volonté d'habitants de créer un jardin partagé dans la cour principale du Colombier.

Plusieurs rencontres entre les habitants de ce quartier ont ainsi été organisées sous la houlette du CIAS et une volonté collective a progressivement émergé de ces différents temps d'échanges. Celle-ci s'est formalisée en février 2016 par la création d'une association d'habitants-jardiniers : « les Jardins de la Colombe ».

Cette initiative, destinée à valoriser le cadre de vie et favoriser les rencontres entre les générations et les cultures, s'appuie sur une démarche de concertation, de solidarité et d'implication des habitants.

Les premières plantations ont débuté en avril 2016 et la cour s'est vue parée, dès l'été, de nombreux fruits et légumes colorés, dont les récoltes ont été partagées entre les jardiniers.

Plusieurs manifestations organisées par l'association (ciné plein air, pique niques, méchoui...) ont favorisé l'interconnaissance entre ses membres et ont permis de développer du lien et de la solidarité au cœur du quartier.



# PLAN DE LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE

PROJET PILOTE NATIONAL : partenaires ANSA-UNCASS-CIAS

Confronté aux difficultés croissantes de ses habitants pour faire face aux **dépenses d'énergie** et résider dans un habitat digne, le CIAS de Sarlat Périgord Noir s'est engagé dans un projet de lutte contre la précarité énergétique, .

Le dispositif proposé s'adresse à **l'ensemble des habitants de l'inter-communalité** .

Deux grands types d'actions sont développés :

**Des actions curatives** pour apporter une réponse globale et durable aux personnes en situation effective de précarité énergétique.

**Des actions préventives et collectives** : pour informer, sensibiliser les habitants aux éco-gestes.

## **Les travailleurs sociaux du CIAS ont été formés à l'accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique.**

Les partenaires susceptibles de détecter les situations de précarité énergétique (Mairies, service portage de repas, services de soins infirmiers, services de protection des majeurs...), ont bénéficié quant à eux d'une formation au repérage et au relai d'information.

### **Les visites à domicile et le diagnostic sociotechnique**

Sur l'année 2016, 10 personnes, propriétaires ou locataires (public ou privé) ont bénéficié d'une visite à domicile sociotechnique de leur logement.

Chaque visite fait l'objet d'un rapport avec préconisations, suivie d'un accompagnement personnalisé à la réalisation de ces préconisations.

### **Deux exemples :**

Mme B, propriétaire occupante aux revenus très modestes de plus de 60 ans, s'adresse de manière récurrente au CIAS pour des impayés d'énergie et souffre de l'humidité de son logement.

La VAD permet de détecter un problème d'utilisation de son système de chauffage, ainsi qu'un défaut d'isolation de la cave provoquant des remontées d'humidité ainsi que de la toiture provoquant une surconsommation d'énergie.

Le CIAS oriente Madame vers Isolassudouest pour réaliser gratuitement l'isolation de la sous face et des combles de son logement. Des conseils techniques sont également dispensés pour une meilleure gestion de sa chaudière et de ses radiateurs.

*Bilan à 1 an* : le confort du logement est amélioré, les taches d'humidité ont disparu . Le CIAS attend les prochaines factures pour objectiver le gain .

M. D, locataire du parc public, s'adresse régulièrement au CIAS pour des impayés de factures. Sa consommation est très importante et pour autant il dit restreindre au maximum sa consommation. La VAD permet de détecter un défaut d'isolation des combles, des équipements de chauffage vétustes, ainsi qu'une utilisation et un aménagement inappropriés des équipements et du logement.

Le CIAS oriente Monsieur vers une **médiation avec le bailleur social** et émet des préconisations quant aux éco gestes et petits aménagements de son logement (joints de calfeutrage, rideaux...).

Suite à la médiation avec le bailleur une co-visite est réalisée avec ce dernier, une caméra thermique permet le repérage de ponts thermiques. La vétusté des convecteurs est également constatée par le bailleur, lequel, sensibilisé, envisage le remplacement de ceux-ci par des poêles à pellet.

*Bilan à 1 an* : Monsieur a suivi les préconisations quant aux éco gestes et à l'aménagement de son logement : sa consommation a baissé et son confort s'est amélioré. Le travail de partenariat avec le bailleur est engagé, mais les travaux ne sont pas encore réalisés à ce jour.

*Développements en cours...* partenariats techniques, avec un thermicien notamment, ( plateforme du Bâtiment) pour les visites à domicile les plus complexes.



### Les journées de sensibilisation : Repérer les ménages invisibles\*, Faire connaître l'action du CIAS

Deux journées de sensibilisation ont été organisées dans les communes de St Vincent le Paluel et Vitrac.



Réalisées en partenariat avec l'ADIL et SOLIHA, elles sensibilisent et **informent le grand public sur les éco gestes** et la rénovation thermique des logements (aides financières, matériaux et équipements les plus efficaces...)

\* foyers invisibles: inconnus du CIAS, ces foyers sont en situation de précarité énergétique, vivent dans un habitat indigne et ne sollicitent aucune aide.

### L'éco logement mobile

Grace au soutien de la fondation MACIF et des fonds TEPCV, le CIAS s'est doté en décembre 2016 d'un outil support à l'animation d'ateliers collectifs.

Deux travailleurs sociaux du CIAS ainsi qu'une CESF de Dordogne Habitat, ont été formés à l'animation de cet outil.

Reproduction d'un logement dans lequel le visiteur peut expérimenter les éco-gestes et se projeter facilement par comparaison avec son propre logement. Cet outil s'adresse à un large public. Il est aisé de transport, interactif et est utilisé lors des journées de sensibilisation aux économies d'énergies mais également lors des **animations collectives à destination d'un public spécifique** (détecté suite aux entretiens individuels ou aux visite à domicile)



## RESIDENCE AUTONOMIE DU PLANTIER

Cette appellation, décidée lors du conseil d'administration du 7 octobre 2016 correspond à celle que la loi d'adaptation de la société au vieillissement exige .

Le CIAS a mis en œuvre en 2016 les dispositions structurant la gestion et les nouvelles recommandations légales inhérentes à la gestion d'une résidence autonomie.

Le contrat de séjour, le règlement intérieur le dossier d'admission, la mise en place et la tenue du conseil de vie sociale (3 / an minimum) ont été établis. Un plan budgétaire a été projeté afin de valider l'opportunité que représentait l'acquisition de ce bâtiment.

Les démarches nécessaires à cette opération ont été conduites en 2016 et se finaliseront en 2017.

### COMPTE ADMINISTRATIF

Intitulé	COMPTE ADMINISTRATIF	
	Prévisionnel	budget exécutoire
<b>DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>		
<b>TOTAL DEFICITS CUMULES</b>	<b>10 651,56 €</b>	<b>10 651,56 €</b>
<b>TOTAL GR 1</b>	<b>80 349,33 €</b>	<b>83 081,56 €</b>
Autres Pers. Ext	3 350,00 €	3 200,00 €
<b>TOTAL GR 2</b>	<b>3 350,00 €</b>	<b>3 200,00 €</b>
Dotation amort.	460,69 €	460,69 €
<b>TOTAL GR 3</b>	<b>460,69 €</b>	<b>460,69 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>84 160,02 €</b>	<b>86 742,25 €</b>
<b>RECETTES FONCTIONNEMENT</b>		
Département	3 435,00 €	
Autres organismes (APL)	4 820,72 €	
Revenus des immeubles	68 998,12 €	86 742,25 €
<b>TOTAL REC FONCTIONN</b>	<b>77 253,84 €</b>	<b>86 742,25 €</b>
<b>TOTAL EXCED.</b>		
<b>TOTAL DEFICIT</b>	<b>-6 906,18 €</b>	

<b>DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		
<b>DEFICIT</b>		<b>0,00 €</b>
Restitutions cautions	1 066,80 €	540,00 €
Frais d'études	985,50 €	0,00 €
Autres immo corp.	1 150,00 €	17 198,06 €
<b>TOTAL dép investissem</b>	<b>3 202,30 €</b>	<b>17 738,06 €</b>
<b>RECETTES INVESTISSEMENT</b>		
<b>EXCEDENT 2015</b>	<b>16 737,37 €</b>	<b>16 737,37 €</b>
Dépôts de cautions	539,84 €	540,00 €
Autres immo corp.	460,69 €	460,69 €
<b>TOTAL</b>	<b>17 737,90 €</b>	<b>17 738,06 €</b>
<b>TOTAL Rec investissem</b>	<b>20 940,20 €</b>	<b>35 476,12 €</b>
<b>TOTAL EXCED.</b>	<b>17 737,90 €</b>	

## RESIDENCE AUTONOMIE DU PLANTIER



Cet établissement dispose de 15 logements. 1 couple et 14 personnes seules sont accueillis. L'essentiel des interventions sur ce site s'effectuait par le personnel de l'EHPAD du Plantier qui assurait la gestion comptable, la petite maintenance, et le lien avec les résidents et Dordogne habitat, office public d'HLM, propriétaire des locaux.

Le transfert de gestion de l'EHPAD a conduit après étude en 2016, à planifier différemment les procédures de gestion que le CIAS mettra en œuvre en 2017. Par ailleurs le cadre des résidences autonomie leur impose notamment des actions d'animation qui, prenant base sur l'établissement, doivent irriguer l'ensemble de la population sénior du territoire. le CIAS a donc réfléchi une organisation à mettre en œuvre dès janvier 2017 afin d'intégrer les nouveaux éléments réglementaires de ce type de structure.

## CONCLUSION

Les réponses apportées aux besoins se sont enrichies et le service rendu s'en trouve qualitativement et quantitativement amélioré. Cette dynamique touche toutefois des limites car face à l'accroissement des demandes les temps d'attente pour un rendez-vous d'accompagnement dépassent maintenant les 2 semaines.

Nous connaissons environ 600 foyers du territoire au titre de l'action sociale. Ce sont des personnes, des familles qui pour une grande partie vivent en dessous ou au seuil de pauvreté. Selon les statistiques de la DGFIP 2012 (reprises dans la présentation de l'analyse des besoins sociaux du CIAS SPN en novembre 2015), 7778 foyers fiscaux étaient déclarés sur le territoire SPN. Parmi ceux-ci 15% vivaient au-dessous ou au seuil de pauvreté monétaire (60% du revenu médian d'un territoire) soit 934€/mois sur notre territoire (987€ / mois moyenne nationale).

1167 foyers de la communauté vivent donc au seuil de pauvreté.

Parmi ceux-ci 470 foyers ont été aidés par le CIAS financièrement en 2016. Ils sont tous au seuil de pauvreté. 200 autres foyers ont été socialement accompagnés. Le CIAS peut donc faire l'hypothèse qu'il connaît environ 600 foyers en difficulté sociale. Il y a potentiellement environ 700 foyers en dessous du seuil de pauvreté qui ne font pas appel au CIAS financièrement.

**Le CIAS rend donc service à 50% des foyers au seuil de pauvreté du territoire.**

Cette proportion était de près de 30% en 2012 : l'accompagnement social s'est accru. En conduisant une politique de prévention, des journées d'information sur les économies d'énergie, en participant à des actions de lutte contre les violences faites aux femmes, en élargissant le public éligible à l'après midi des seniors, en sollicitant la participation des habitants pour aménager un espace de vie collectif, le CIAS construit depuis plusieurs années un « aller vers » qui porte ses fruits sans aucun doute. Il doit persister dans cette logique de renforcement du développement social local.

**Pour autant est-ce vraiment suffisant dans le contexte actuel ?**

**Peut-on dire que l'offre publique du CIAS est performante lorsqu'elle s'adresse à 50% de son public cible ?**

Le non recours coute cher. C'est un enjeu de cohésion sociale sur un territoire. Une population invisible aux droits et services sociaux ne peut pas prétendre à l'inclusion sociale. Pour disposer d'une politique sociale locale normalement performante il faudrait que seuls 30% des foyers en deçà du seuil de pauvreté soient inconnus du CIAS

Ainsi tant que la file active annuelle de l'action sociale locale n'aura pas atteint 70% des foyers paupérisés nous devons nous interroger sur sa performance.

L'évolution de la charge d'activité du CIAS peut montrer une progression effective de la performance depuis 3 ans. Elle s'est opérée grâce à une redistribution des tâches et fonctions, une organisation en responsabilité de projets dévolus à chaque agent, une optimisation de la gestion de l'accueil du public et par le développement d'actions de prévention et partenariales. A ce titre, la signature d'un contrat local de santé par 4 communautés de Communes et la contribution du CIAS à la filière gériatrique initiée par le centre hospitalier Jean Leclair vont tonifier les réseaux partenariaux de notre territoire et générer de nouveaux projets. Le CIAS y prendra naturellement toute sa place.